







Introduction

Le retour des races locales en ville

Les pratiques agricoles façonnent les paysages et sont à la croisée de nombreux enjeux : alimentation, maintien de la biodiversité, économie, ... Autrefois présent en ville, l'élevage s'est peu à peu éloigné des milieux urbains face au développement des transports et des règlements sanitaires et environnementaux. Toutefois, depuis quelques années, les animaux de ferme retrouvent une place en ville via l'éco-pâturage. Les objectifs sont divers : gestions d'espaces, productions alimentaires, animation, gain économique ... Les acteurs proposant ces services sont tout autant variés et de plus en plus nombreux. Face au recul de l'élevage et fort de l'envie de nature en ville, la réapparition d'animaux de ferme interroge sur le métier d'éleveur et la relation entre les hommes et les animaux. Ce constat est largement développé dans les articles scientifiques de C.Eychenne, O.Bories, C.Delfosse ou encore M.Lagard (*).

La préservation de la biodiversité est souvent revendiquée à l'évocation de l'écopâturage. La dimension patrimoniale de cette activité a ainsi naturellement amené le Conservatoire des Races Animales en Pays de la Loire (CRAPAL) à étudier la pratique et les motivations de ces acteurs et ce d'autant plus que ces nouvelles formes d'élevage permettent le renouveau et la sauvegarde de certaines races. L'exemple le plus parlant est le mouton d'Ouessant. En voie d'extinction dans les années 70, sa rusticité et sa petite taille en a fait la race d'excellence de l'éco-pâturage. Parallèlement, le CRAPAL s'est aussi intéressé à l'intérêt économique de cette pratique. L'éco-pâturage constitue une nouvelle forme de prestation, une opportunité pour consolider économiquement un projet d'installation agricole en races locales et diversifier ses pratiques. A titre d'exemple, le projet Etable Nantaise utilise les revenus engendrés par des prestations d'entretien d'espaces pour répondre aux besoins en animaux de nouveaux éleveurs.ses et ainsi soutenir le développement d'une race, d'une filière et les projets d'installation agricole sur le territoire.

Plus d'une trentaine d'éleveurs.ses et une quinzaine de collectivités des Pays de la Loire ont été enquêtées courant 2022. Une première publication « Les races locales au service des collectivités via l'éco-pâturage » valorisant des initiatives de collectivités dans les cinq départements des Pays de la Loire a été éditée(**). Cette seconde publication vise à donner des pistes de réflexion face aux interrogations plus spécifiques des éleveurs.ses : comment faire prendre conscience de la richesse du foncier public et de son intérêt pour le monde agricole ? En quoi l'éco-pâturage peut-il être un outil pour l'installation agricole ? Existe-t-il des modèles viables de diversification agricole intégrant l'éco-pâturage ? Comment distinguer éco-pâturage et éco-pastoralisme ?

(*)

C.Eychenne, O.Bories, C.Delfosse, [2022], « *La présence des animaux en ville entre héritages, réinventions et nouvelles pratiques* », ENSFEA.

M.Lagard, [2021], « *Peut-on manger les jardiniers ? Les paradoxes de l'éco-pâturage urbain : le cas de Nantes* » , Etudes rurales n°207.

(**)

Publication disponible sur le site internet du CRAPAL > https://www.crapal.fr/



SOMMAIRE

2 MODELES ECONOMIQUES DE DIVERSIFICATION AGRICOLE AVEC DE L'ECO-PATURAGE

Intégration de l'éco-pâturage au sein d'une activité agricole ...p4 Développement annexe de l'éco-pâturage en parallèle d'une activité agricolep6

10 TEMOIGNAGES : I'ECO-PATURAGE : UN SOUTIEN A L'INSTALLATION

Reconversions professionnelles et installations progressives .p8
Un premier pas vers l'élevagep10
Reconversion professionnelle et transmissionp12
Un opportunité pour se reconvertirp13

DE L'ECO-PATURAGE AU PASTORALISME

LES RACES LOCALES, UNE DIVERSITE A CONSERVER

Etat des lieux du travail de conservationp23

REMERCIEMENTS

Cette revue et a été élaborée et publiée grâce au soutien financer de la Région Pays de la Loire avec l'appui technique du Conservatoire d'Espaces Naturels des Pays de la Loire, des associations et éleveurs membres du CRAPAL et du Conservatoire des Ressources Génétiques du Centre Ouest Atlantique.

Cette publication a été présentée lors du colloque régional de l'éco-pâturage organisé par le CRAPAL le 12 avril 2023.

Merci pour la contribution des différents acteurs cités dans cette publication : éleveurs, éco-pâtureurs, associations, techniciens départementaux, ...

Rédaction et mise en page : Mathilde Brändle



Intégration de l'éco-pâturage au sein d'une activité agricole

de fenaison

Création entreprise individuelle agricole Achat au cédant : 35ha de terre + bergerie + 120 brebis (100 Landes de Bretagne + 20 vendéennes) + tracteur + tonne à eau + matériel 2022

Achat : 5 chèvres des Fossés <u>Investissement</u>: 130 000€

professionnelle



1ère prestation d'éco-pâturage

2016

2012

Démarchage Création entreprise individuelle du paysage <u>Emprunt</u>: 20 000 €

Achat: 50 agnelles Landes de Bretagne + moutonnière + filet + véhicule Foncier: 1,5ha de mise à disposition

gratuite

Site d'élevage trouvé 27ha de terre (mise à disposition gratuite)

Main d'œuvre: 1 UTH Statut: 1 EI* d'éco-pâturage + 1 EI* élevage.

SAU: 35ha + 12ha en éco-pâturage Cheptel: 100 brebis Landes de Bretagne + 50 brebis Vendéennes + 18 chèvres des Fossés

(*) EI = Entreprise Individuelle

Données repères 2021

Périmètre d'intervention: 20-30 km

Nbre de sites : 12ha (une quinzaine de sites)

Période de pâturage : avril à novembre

Chargement et rotation: 4 -5 brebis (+agneaux)/ha

(finition des agneaux à la ferme) Visite des sites: 1 fois par semaine

Répartition du temps de travail : 20% éco-pâturage

80% élevage pour 1UTH

Contrat: principalement annuel avec reconduction

tacite

Tarif: de 0,20 à 0,40 € /m²

EBE éco-pâturage (2021): 7 500 €/an **EBE élevage (2021)**: 30 400 €/an

Entreprises 42% Collectivités 58% Location cheptel 29% Carburant 5% Autres achats

(assurances, repas, ...) 11%

Impôts, taxe et

cotisation MSA 17%

Charges Éco-pâturage

Chiffre d'affaire

Éco-pâturage

Hors amortissements sur immobilisations



(*) Les charges d'élevage (vétérinaire, alimentation, amortissement bâtiment, achat d'animaux, ...) sont intégrées à la structure d'élevage.

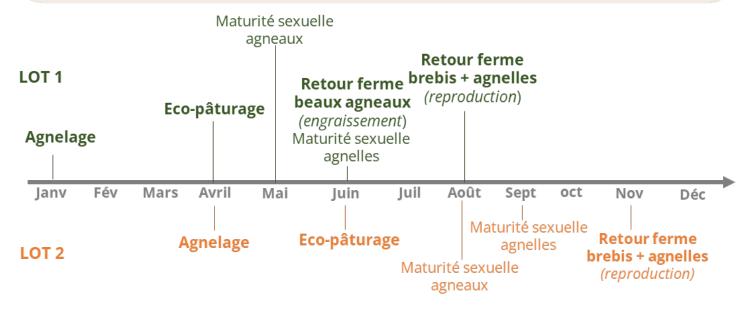


CA élevage CA éco-pâturage 40 300 €/an 38 400 €/an Repères économiques 2021 Charges élevage* 22 200 €/an Charges éco-pâturage* 30 900 €/an Aides PAC élevage

11 000 €/an

Conduite d'élevage

L'éleveur travaille avec deux lots sur deux périodes d'agnelage différentes : une période d'agnelage en janvier et une seconde en avril. Cela lui permet d'étaler les ventes et de répartir les animaux sur les sites d'éco-pâturage d'avril à novembre. L'éleveur étant sur une petite ferme, les sites d'éco-pâturage lui permettent d'avoir de la disponibilité d'herbe sur pied sur la ferme pour faire du foin de qualité et garder de belles parcelles à pâturer pour l'engraissement de ses animaux. Le pâturage n'est pas optimal sur les sites d'éco-pâturage et ne lui permet pas d'engraisser les agneaux. La conduite d'élevage doit s'adapter aux demandes clients (entretien et rendu paysager). L'éco-pâturage permet, en revanche, d'entretenir les brebis taries ou sevrées et d'avoir des agneaux de report. A titre de comparaison, un agneau pâturant sur un site d'éco-pâturage va être fini à 14-15 mois contre 9-10 mois pour un agneau sur les parcelles de la ferme.

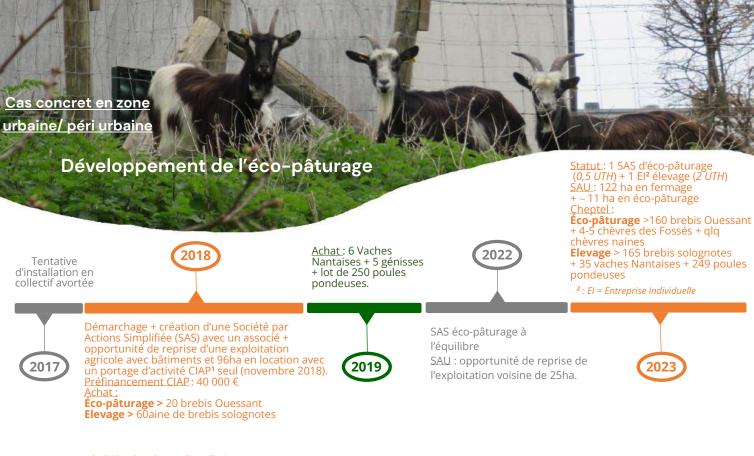


Parole à l'éleveur

Débuter par une activité d'éco-pâturage m'a permis de développer un cheptel progressivement et de ne pas avoir à faire de emprunts. Grâce à la constitution de ce cheptel, j'ai pu avoir une rentrée d'argent dès la première année d'installation agricole car j'avais des animaux prêts à être vendus. Au lancement de mon activité d'écopâturage, j'ai été aidé pour faire une étude de marché sur le territoire. Il y avait 4 - 5 acteurs proposant des prestations d'éco-pâturage. Maintenant, sur mon secteur, il n'y a pas une mairie qui n'ait pas été contactée. J'ai débuté avec 5 - 6 contrats, des droits pôle emploi, deux prêts à taux zéro, 1,5ha en base arrière prêtés par un voisin et une cinquantaine d'agnelles en gestation (elles ont mis bas l'hiver sur la parcelle de repli et au printemps brebis et agneaux étaient sur les sites d'éco-pâturage). La deuxième année j'avais 8 - 9 contrats et 27ha prêtés par un cédant. A partir de la troisième année, j'ai réussi a me rémunérer

un peu (~600 €/ mois) avec une douzaine de contrats pour un mi-temps comprenant gestion du troupeau sur le sites d'éco-pâturage, sur la base arrière et la gestion commerciale. Je travaille aujourd'hui sur une quinzaine de sites et c'est largement suffisant pour une personne en double activité avec la ferme à côté. Je n'ai pas eu de variation de tarifs depuis 2016, j'ai juste légèrement augmenté mes prix l'année dernière. Toutes les parcelles sont classées en bio avec une surface minimale de 3 000m², c'était une volonté de ma part dès le début. Aujourd'hui, je ne vis pas que de l'éco-pâturage, c'est une rentrée d'argent rapide et stable qui me demande tout de même du temps et de la logistique pour observer, trier, emmener et surveiller les animaux... C'est essentiel de trouver des sites le plus proche de l'exploitation pour ne pas passer son temps sur la route, être réactif pour la surveillance des animaux et aussi rester dans une logique environnementale.





1 : CIAP = Coopérative d'Installation en Agriculture Paysanne

Repères économiques 2021

Tarif: de 0,2 à 1 € /m²

EBE éco-pâturage (2021) : 14 000 €

Charges éco-pâturage (2021) : 26 000 €

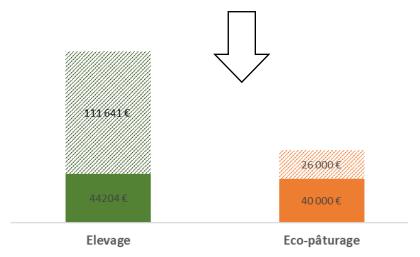
CA éco-pâturage (2021) : 40 000 €

EBE élevage (2021) : 57 995 €

Charges élevage 2021) : 111 641 €

CA élevage (2021) : 44 204 €

NB: La structure d'élevage est en cours de développement et n'est pour l'instant pas à l'équilibre.



Repères techniques 2021

Périmètre d'intervention: 20 - 40 km Nbre de sites: une quinzaine (~ 11ha) Période de pâturage: toute l'année

Chargement: 1 brebis / 1000 m² en moyenne

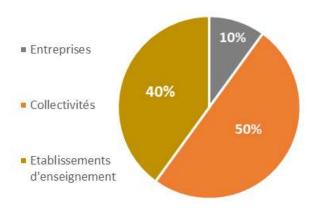
Visite des sites : 1 journée par semaine

Répartition du temps de travail : pour l'éco-pâturage > 1 personne sur l'administratif + 1 personne sur la pratique >

1 jour / pers / sem

Contrat: principalement annuel avec reconduction tacite

Profil des clients en éco-pâturage



Parole à l'éleveur

A la suite d'une rencontre avec un éco-pâtureur, nous avons décidé, avec un ami, de développer notre propre société d'éco-pâturage en 2018. A titre personnel, je savais que mon installation agricole ne serait pas rentable tout de suite. La proposition de monter une société et d'avoir une rentrée d'argent rapide était donc intéressante pour mon lancement agricole. En 2018-2019, j'ai ainsi débuté, en même temps, deux activités : une reprise d'exploitation agricole seul (élevage bovins + ovins viande + poules pondeuses) et le lancement d'une activité d'éco-pâturage à deux. L'activité d'écopâturage a commencé à être rentable au bout de deux années. Aujourd'hui, c'est ma principale source de revenu. Je ne me prélève rien sur la ferme. Côté organisation, pour la société d'éco-pâturage, je m'occupe plutôt des animaux et mon associé du côté administratif ; et sur la ferme, je travaille depuis 2020 avec une personne salariée double actif avec laquelle je suis en cours d'association pour le printemps 2023. L'éco-pâturage m'occupe environ un jour de travail par semaine. C'est intéressant car désormais, je connais bien les sites, j'arrive à anticiper le chargement des parcelles pour répondre à la demande des clients, et je peux me garder du temps sur la ferme. Nous ne faisons aujourd'hui plus de démarchage. Les sites actuels ramènent de nouveaux clients et aussi un peu de monde

pour acheter des produits à la ferme. Sur les sites d'éco-pâturage, nous installons les abris, gérons l'eau et le suivi des animaux. Nous avons établi une grille de calcul en fonction de la distance d'intervention, du nombre de passage, du nombre de bêtes, de la surface et de la proximité avec les autres sites. Pour des petites parcelles, lorsqu'il n'est pas possible de faire un prix à la surface, nous avons alors un tarif minimum de 120€ par mois. Nous avons choisi les races Ouessant et Chèvres des Fossés car plus résistantes aux parasitismes. Les animaux de l'exploitation destinés à la production de viande (brebis solognotes et vaches Nantaise) ne vont pas sur les sites d'éco-pâturage. Je trouve que la production de viande avec de l'éco-pâturage c'est compliqué. Les clients demandent un rendu esthétique, et parfois il faut pousser le pâturage alors qu'en élevage viande la repousse et l'alimentation des animaux est privilégiée. Le fait de débuter deux activités en même temps m'a demandé une charge de travail mentale et physique importante. C'est psychologiquement difficile d'avoir des activités éloignées. Les deux activités sont nécessaires et complémentaires. L'enjeu aujourd'hui est d'améliorer l'agencement des deux structures pour éviter d'avoir des pics d'activités en simultanée.



Conduite d'élevage et organisation

La SAS éco-pâturage possède les 160 moutons d'Ouessant et quelques chèvres des Fossés et chèvres naines. Les animaux restent à l'année sur les parcelles d'éco-pâturage. Le chargement est adapté en fonction des saisons et de la pousse de l'herbe. L'objectif est de garder des animaux sur sites à l'année car c'est ce que gens recherchent. **Un nombre tampon d'animaux est gardé à la** ferme sur 6 hectares : environ une quinzaine de mâles et au minimum entre 20 et 30 femelles. **La zone de replie est essentielle** pour gérer les animaux malades, le vieillissement, ... car sur les sites d'éco-pâturage, il faut des animaux présentables, **la mort et la maladie ne sont pas concevables pour de nombreux clients et citoyens. J'essaie d'avoir un troupeau assez jeune**, pour cela il faut gérer une reproduction régulière pour vendre des animaux relativement jeune (*autour de 3-4 ans*). Les deux dernières années, la reproduction n'était pas optimale mais a permis de couvrir le renouvellement du troupeau, les pertes et les vols. Pour cette année 2023, je vais essayer de rapprocher le troupeau du standard de la race Ouessant (*choix des géniteurs et de la sélection par exemple*).

L'éco-pâturage : un soutien à l'installation

Témoignages: reconversions professionnelles et installations progressives

Viande ovins/bovins + céréales + laine



Parcours d'installation

J'ai eu l'occasion, lorsque j'étais salarié à la LPO1, de travailler sur un espace test d'éco-pâturage. J'ai vu cette pratique comme une opportunité de ramener des animaux de ferme en ville. En 2018 - 2019, j'ai ainsi commencé, en parallèle de mon activité salariée, à acheter des animaux et à faire du démarchage. J'ai choisi de prospecter uniquement les collectivités car ce qui m'intéressait c'était de promouvoir l'élevage paysan en « ville » et de parler de l'intérêt de préserver des races locales. Les contrats étaient sur trois ans, moins précaires que des baux annuels. Le tarif était autour de 0,30€/m². En 2019, je me suis pleinement lancé dans l'agricole. J'ai commencé avec une entreprise individuelle agricole et un investissement autour des 8 000 euros : une voiture, des filets, 20 brebis Landes de Bretagne et 10 claies en bois. Dès la première année j'ai eu un bon chiffre d'affaire car j'avais, grâce au démarchage, l'ensemble de mes contrats en éco-pâturage : cela représentait 14 hectares. En parallèle, je louais 30 hectares de pâturage et 15 hectares de céréales/bois (baux de carrière). L'éco-pâturage n'avait lieu qu'au printemps, l'hiver les animaux étaient sur la ferme. Aujourd'hui, il ne me reste plus qu'un contrat de 7000€/an qui s'arrête bientôt. Je me consacre entièrement à l'élevage bovins et ovins viande, la production et la transformation de céréales et à la valorisation de la laine avec ma compagne. Je gagne aujourd'hui bien ma vie, je n'ai pas eu a compenser la perte de revenu liée à la diminution de mes l'éco-pâturage. J'ai redonné contrats d'éco-pâturage à une personne en cours d'installation. Je lui ai aussi vendu une soixantaine de brebis Landes de Bretagne.

Des difficultés pour définir votre statut?

Que vous soyez porteur.se de projet agricole ou agriculteur.rice. installé(e), lorsque vous souhaitez développer des activités qui ne relèvent pas de la production alimentaire, il est parfois difficile de trouver les informations adaptées auprès des structures de conseil agricole et d'accompagnement. Pour répondre à cette problématique, il existe un guide juridique « diversification agricole » réalisé par le réseau CIVAM² en partenariat avec le cabinet d'avocat AVD. Ce guide est un outil de vulgarisation juridique pour vous aider dans vos choix.

Pour plus d'informations : rendez-vous sur le site du réseau CIVAM.

- 1 : Ligue de Protection des Oiseaux
- 2 : Centres d'initiatives pour valoriser l'agriculture et le milieu rural



Conseils

Avec le recul, lorsque j'étais éco-pâtureur, je trouve que j'étais un mauvais éleveur. J'intervenais dans un rayon de 60km, avec 5 lots différents... Je n'avais pas le temps de faire un vrai suivi génétique de mes troupeaux. J'ai tout lancé en même temps. J'ai eu deux années très chargées. Je ne réfléchissais pas en terme de distance mais en terme de chiffre d'affaire. On est vite aveuglé car la marge de progression a été rapide...Plus rapide que mes connaissances en élevage ! L'éco-pâturage me rapportait tellement bien, que je n'avais pas besoin de réfléchir à la vente d'agneaux. Durant mes trois années d'éco-pâturage, j'ai aussi fait un constat d'échec par rapport à mon souhait initial de communiquer sur les aspects relationnels et militants auprès des mairies. Je suis aujourd'hui un peu refroidi car l'éco-pâturage est souvent associée à une anti valorisation viande justifiant un discours anti élevage. Malgré tout, la pratique reste un bon outil pour se tester à l'élevage et soutenir financièrement une installation agricole. Aujourd'hui, les acteurs de l'éco-pâturage sont plus nombreux et les prix ont baissé. C'est devenu un vrai business pour l'entretien d'espaces verts. Sans valeur paysanne, l'éco-pâturage n'a pas lieu d'être. Si c'était à refaire, je me concentrerais sur un rayon d'action proche de la ferme.

Ressources

Vous souhaitez plus d'informations sur l'élevage en races locales ? Vous avez envie de vous former et de découvrir des modèles d'installation agricoles en races locales ?

Rendez-vous sur le site internet du CRAPAL!

https://crapal.fr/









Parcours d'installation

Ancien chargé d'affaires et développement dans le domaine des énergies renouvelables, je me suis reconverti en 2018. J'ai commencé par faire un Brevet Professionnel Responsable d'Exploitation Agricole (BPREA) à distance. J'ai en même temps développer une entreprise agricole en installation progressive avec 3 activités : écopâturage, aménagements paysagers (clôture agricole) et élevage. J'ai travaillé avec une Association Foncière Pastorale : j'ai loué en fermage 5 hectares (60€/ha). En 2020, avec 3 clients, j'ai réussi à me dégager potentiellement un smic. J'ai déposé mon projet d'installation agricole avec ma compagne en 2021. L'objectif est de créer un GAEC à pluriactivités écopâturage, viande d'agneau et produits laitiers caprins. Aujourd'hui, nous sommes propriétaires de 25ha, nous avons 30ha en bail agricole, 30ha en convention d'occupation du sol et environ 11ha en éco-pâturage (6 clients / 8 parcelles). Nous avons 90 brebis Landes de Bretagnes (objectif 150) et 50 chèvres des Fossés (objectif 60). La production de lait est prévue pour 2024. Ce sont uniquement les mâles qui vont en éco-pâturage, pour des raisons de logistique et de vols. Concernant les aspects financiers, 80% du chiffre d'affaire provient de l'éco-pâturage, 15% de l'aménagement paysager, et 5% de l'élevage. L'éco-pâturage représente 1/2 temps plein (périmètre d'intervention de 20km) et tout l'argent de l'éco-pâturage est réinvesti dans le développement du GAEC. Nous percevons des aides agricoles (un peu moins de la moitié des entrées d'argent) et je touche le RSA depuis 2018 (j'espère de ne plus en dépendre pour 2023).



Conseils

Je conseille l'installation progressive même si je n'ai pas eu beaucoup d'accompagnement pour mes débuts dans le milieu agricole avec mon projet de multi activités. Cela m'a permis de diminuer le prêt pour développer l'activité d'élevage. Nous travaillons aujourd'hui entres éleveurs du secteur pour faire évoluer et optimiser la pratique de l'éco-pâturage : répartition des astreintes et des contrats. Nous souhaitons nous protéger de certains prestataires de services : entre 2018 et aujourd'hui, je constate une baisse des prix, parfois à la limite de la rentabilité... que seuls les gros prestataires peuvent assurer. Personnellement, j'applique des tarifs à l'hectare autour de 0.3€/m² pour des surfaces jamais inférieures à 1ha. J'ai un gros chantier de 6ha sinon, les parcelles sont en moyennes autour de 1-2ha.

Eco-pâturage, animation et projet agricole









Parcours d'installation

J'ai commencé à faire des prestations d'écopâturage en 2018 avec de l'animation autour de la tonte et de la laine. l'ai débuté avec 10 brebis Ouessant. J'ai aujourd'hui une soixantaine d'animaux : 20 brebis Landes de Bretagne, 14 brebis et 6 béliers Ouessant et 5 chèvres et 2 boucs des Fossés. J'ai 12 hectares en fermage, 8 hectares en éco-pâturage (13 clients), 1,5 hectares en propriété, sans bâtiment. Je n'ai pas eu de gros investissement financier, il s'est fait au fur et à mesure. J'ai choisi des races locales et rustiques adaptées à l'élevage en plein air intégral demandant peu de frais vétérinaires. Je suis au régime du micro Bénéfice Agricole, pour un temps plein avec un revenu légèrement inférieur au smic auquel s'ajoute des aides PAC¹, PRM² et MAEC³ bio. **J'arrive à vivre** de l'éco-pâturage. Cela me permet d'avoir une base financière solide pour développer d'autres projets. Actuellement, cela m'aide pour acheter du terrain, financer des clôtures et ainsi développer l'élevage et me diversifier sur la viande et la laine. J'interviens dans un périmètre d'intervention de 25 - 30km, et je cherche à relocaliser la pratique autour de ma ferme pour être moins dépendant du carburant. J'ai une problématique autour de l'abattage : j'ai un petit cheptel et l'abattoir le plus proche aujourd'hui est à 100km. Ce n'est pas rentable pour moi de faire la route pour de petites ventes. Je fais parti de l'association APPOC (Abattoir Paysan de Proximité Porcin Ovin Caprin) pour restructurer une filière au cœur de notre territoire.

- 1 : Politique Agricole Commune
- 2 : Protection des races menacées
- 3 : Mesures Agro-environnementales et Climatiques



Je participe aussi à la structuration de la filière laine avec l'association « Fil à retorde ». L'objectif est que la laine ne soit plus une charge pour les éleveurs.

Conseils

Le nombre de prestataire augmente et par conséquent la concurrence aussi. Tu as des gens qui s'installent avec une perspective agricole et d'autres qui cassent les prix. Cela peut rendre l'éco-pâturage assez précaire. Par exemple, j'ai récemment perdu un contrat au profit d'un gros prestataire. C'est dommage car certains gestionnaires de milieux privilégient les aspects économiques plutôt que d'aider des jeunes à s'installer. Avec le recul, j'ai peut-être fait une erreur en signant des contrats sur un an. Pour la suite, je pense qu'il faut que j'augmente la durée de mes contrats d'éco-pâturage en travaillant mon argumentaire sur le fait d'être en installation progressive.

L'éco-pâturage : un soutien à l'installation

Témoignages : un premier pas vers l'élevage

Eco-pâturage et projet agricole





Parcours d'installation

Je me suis reconvertie dans l'éco-pâturage en 2021, après avoir travaillé 10 ans en production industrielle. J'ai d'abord suivi une formation au CFPPA1. Puis nous avons crée une Société à responsabilité limitée (SARL) avec ma compagne. Nous sommes en ce moment dans une logique d'agrandissement du troupeau sans vente de viande pour l'instant. Nous avons acheté une centaine d'animaux auprès de différents éleveurs. Nous pourrions augmenter notre activité beaucoup plus rapidement car il y a de la demande mais nous souhaitons préserver une logique dans notre développement : rester dans un périmètre de maximum 70km et suivre une dynamique locale et paysanne. Nous nous donnons 3 ans pour vivre de l'écopâturage et dans l'avenir nous souhaitons travailler sur des grandes surfaces avec l'idée de pastoralisme et une valorisation des animaux en viande. Ce qui est intéressant avec l'éco-pâturage, c'est que cela permet de déboucher sur plusieurs autres branches. Nous avons fait le choix de travailler et de valoriser des races à faible effectif (brebis Landes de Bretagne et chèvre des Fossés). Nous souhaitons dans l'avenir faire des échanges avec les autres éleveurs de l'association Denved Ar Vro pour faire tourner la génétique entre éleveurs. Au printemps 2022, nous avions une dizaine de clients, début 2023, nous sommes à 15 clients. Nous louons 3ha de prairies et disposons de 70ha de couverts végétaux. J'observe la filière depuis 2 - 3 ans sur mon territoire. Je me suis rendu compte que beaucoup d'entreprises se développent sur des terrains agricoles. Je trouve intéressant de cibler ces zones pour partager des terrains entre éleveurs et entreprises. L'idée est de créer des circuits-courts, de communiquer autour de la pratique de l'élevage et de lancer de jeunes installations. Dans cette optique, nous travaillons avec un groupe participant au développement de zones industrielles. Ce dernier intègre dans ses contrats 20% de terrains pour l'agriculture. La qualité des milieux augmentera au fil du pâturage et par conséquent celle de la viande aussi.



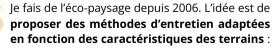
Conseils / réflexions

Nous rédigeons nos contrats. Ces derniers sont ensuite validés par des juristes. Nous signons des contrats sur 5 ans rediscutés chaque année. Dans un objectif de développer au mieux la biodiversité sur les parcelles exploitées et de respecter le cycle biologique, nous n'apportons pas de fourrage sur les sites et nous mentionnons dans les contrats que s'il n'y a plus d'herbe, il n'y a plus d'animaux. Il est aussi indiqué un relevé flore au printemps (les clients ne le demandent pas, c'est pour se remettre en question sur nos pratiques). Les animaux restent en moyenne 6 à 10 jours sur une parcelle. Il faut être un bon logisticien avec le pâturage tournant et le changement des animaux de parcelles. Question tarif, c'était difficile de fixer un prix par rapport au développement souhaité (le minimum doit payer les charges de l'entreprise). Le marché est très vague et diversifié et certains essaient de casser les prix, d'où l'intérêt de se diversifier en vendant de la viande par exemple. Dans l'avenir, nous souhaiterions travailler autour d'un collectif d'éleveurs sur le territoire : chaque éleveur mettrait quelques brebis sur des sites en communs.

Eco-paysage







éco-pâturage, création de jardin forêt sur des sites d'entreprises, plantation d'arbres fruitiers,... J'ai au total 250 animaux (avec agneaux), 2ha + 100m² de bâtiment en propriété et 20ha de surface en éco-pâturage. 1 poste à temps plein gère l'éco-pâturage et 3 autres postes les aménagements paysagers. C'est difficile de vivre uniquement de l'éco-pâturage. Une seule activité ça met la pression sur la nécessité d'avoir beaucoup de contrats

1 : Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole

pour s'assurer un revenu parfois au détriment de la biodiversité, du bien-être animal et social. Il faut considérer l'éco-pâturage comme une activité complémentaire d'une activité paysanne permettant de s'adapter à la biodiversité. Jusqu'à maintenant la production de viande n'était pas une priorité mais faire de la viande à petite échelle c'est dans la logique de l'activité. Ma compagne valorise la laine des animaux. C'est plus facile de mettre en avant la filière laine que la viande en éco-pâturage... C'est possible de faire vieillir les bêtes en éco-pâturage mais il faut voir ce que l'on perd en face.





Parcours d'installation

J'ai créé une entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée (EURL) d'éco-pâturage en mars 2019. Je travaillais auparavant en tant gu'encadrant technique espaces verts auprès de personnes en insertion ou en situation d'handicap. Avant de créer mon entreprise, j'ai fait un an de démarchage (en 2018). Ce n'est qu'en juillet 2019 que j'ai trouvé mes premiers clients. Au final, sur 600 démarchages, je n'ai eu qu'une quinzaine de clients. J'ai eu un énorme travail de prospection à faire. J'ai commencé avec une dizaine de Ouessant en 2019. En ce moment, je suis à un peu moins d'une centaine de brebis dont une trentaine à la reproduction. Le développement du troupeau est difficile à prévoir et dépend des nouveaux contrats. Par exemple, en 2022 j'ai dû racheter guelgues animaux car j'ai eu de nouveaux clients. Je ne souhaite pas dépasser plus d'une centaine d'animaux et rester dans un rayon de 40km. Je commence à trouver un équilibre dans mon activité et j'ai largement de quoi faire! J'ai eu la chance de trouver des contrats locaux et peu de charges. J'ai très peu investi financièrement (j'ai récupéré un bâtiment avec 2ha de parcelles de repli pour alléger le chargement lorsqu'il y a moins d'herbe chez les clients. C'était gratuit pendant 4 ans car les parcelles étaient en mauvais état). L'activité a commencé à être rentable à partir de 90 animaux et d'une quinzaine de clients (20aine de parcelles). J'ai fait un emprunt de 10 000€ sur cinq ans. Aujourd'hui, j'arrive à me libérer un smic pour un 3/4 de temps plein avec des pics d'activités. Les animaux restent à l'année sur les sites d'éco-pâturage. J'adapte le chargement, je fais une 1 visite tous les 15 jours (au minimum) et je gère mécaniquement les refus de pâturage. J'ai choisi la race Ouessant car je la trouve bien adaptée et rustique. Au départ, je me suis concentré sur le développement de mon activité, le standard de race n'était pas forcément respecté. Je me suis rapproché du Groupement d'éleveurs de moutons d'Ouessant (GEMO) qui me confie désormais des mâles reproducteurs afin de me rapprocher petit à petit du standard de la race.



Conseils / réflexions

C'est important de bien se préparer avant de lancer son projet. Il y a une charge mentale à avoir des animaux répartis sur plusieurs sites. Cela peut être compliqué en fonction des saisons, tu as toujours à l'esprit la gestion des parcelles. Je recommande 1/3 de surface en réserve, c'est indispensable en cas de manque d'herbe par exemple. Je demande aux clients des clôtures fixes, c'est compliqué avec des clôtures mobiles... Je suis aujourd'hui un peu désabusé des mauvaises pratiques et des boîtes qui veulent faire de l'argent. Il y a des personnes sincères qui se lancent mais aussi beaucoup de gens qui font n'importe quoi. J'ai récemment remporté mon premier appel d'offre et j'ai été sollicité pour un autre appel d'offre pour l'entretien d'un peu moins de 20ha (bassins d'orage principalement). l'ai entièrement redonné cette sollicitation à des collègues éleveurs du secteur car ça allait me faire trop de travail. Nous travaillons déjà entre éleveurs pour des échanges d'astreintes, discussion, coup de main, ... Je n'oppose pas éleveurs et paysagistes. Mon activité actuelle se rapproche plus de la gestion d'espaces verts / espaces naturels plutôt qu'une production agricole. Je trouvais plus logique d'avoir le statut de paysagiste mais je n'exclue pas de réorienter mon activité vers de l'agricole. L'objectif à terme est de faire de vrais partenariats à des fins agricoles. Le territoire concerné comporte des terrains non constructibles qui pourraient être utilisés à des fins agricoles. Il y a un travail avec faire avec les politiques.



Documents d'urbanisme éco-pâturage et viande

Les nouveaux enjeux en lien avec l'urbanisation des terres ou l'évolution des systèmes alimentaires remettent la gestion du foncier au centre des agendas politiques. Agriculteurs.rices, collectivités locales et citoyens.enes cherchent localement des solutions pour gérer l'extension de l'urbanisation, remobiliser les terres en friches ou relocaliser l'approvisionnement alimentaire des villes. Les documents d'urbanisme planifient l'aménagement et organisent l'urbanisme à l'échelle d'une commune (carte communale / plan local d'urbanisme) ou de plusieurs communes (plan local d'urbanisme intercommunal). Ces documents réglementent l'utilisation des sols mais n'ont pas vocation à réglementer l'activité agricole, et ne peuvent donc pas obliger à un type d'agriculture particulier. Les pratiques peuvent être orientées avec d'autres outils (Mesures Agroenvironnementales Territorialisées, Agenda 21, chartes agricultures, plan alimentaire territorial, ...).

C Perrin & B.Nougarede [08/06/2021], « Le foncier agricole dans une société urbaine ».

L'éco-pâturage : un soutien à l'installation

Témoignages: reconversion professionnelle et transmission

Eco-pâturage et élevage > Parole à l'éleveuse en cours d'installation



Parcours d'installation

le me suis reconvertie à l'âge de 40 ans après avoir travaillé plusieurs années en tant que comptable. Avant de me reconvertir et pour être sûre de mon choix, j'ai suivi une formation de dix jours sur l'éco-pâturage avec le centre de formation professionnelle et de promotion agricole (CFPPA). J'ai ensuite enchainé par un stage d'un an avec la Coopérative d'Installation à l'Agriculture Paysanne (CIAP). J'ai ainsi pu être formé par des éleveurs.es éco-pâtureurs. Je me suis officiellement installée seule en novembre 2021. J'ai pu bénéficier du soutien de mon référent de stage éleveur éco-pâtureur qui m'a cédé quelques uns de ses contrats. J'ai investi 38 000€ et crée deux micro entreprises : une d'éco-pâturage (affiliée à la chambre de commerce) et une agricole (affiliée à la chambre d'agriculture). Les frais liés aux animaux d'éco-pâturage (achat, soins, ...) sont rattachés à la partie élevage. Je ne suis pas propriétaire de foncier et mes animaux sont en plein air intégral. Je loue 5ha à un maraîcher en terre d'hivernage et de repli (contrat de vente d'herbe) et j'ai presque 10ha en éco-pâturage (30 parcelles / 15 clients). J'ai aujourd'hui une centaine d'animaux (20 brebis Solognotes, 25 brebis Landes de Bretagne, 35 brebis Ouessant et 20 chèvres des Fossés). Je garde 1/3 des naissances toutes races confondues. En viande, je vends 2/3 de Landes de bretagne et 1/3 de solognot. Dans l'avenir, je ne souhaite pas avoir plus de 200 animaux. Pour 2023, je pense être rentable et réussir à me dégager un salaire autour de 1 000€. L'éco-pâturage représente ma principale source de revenu. La structure d'élevage me permet de payer les charges de la structure d'éco-pâturage. Cela m'aide bien car comme j'ai plus de 40 ans, je n'ai pas d'aides financières à l'installation.

Eco-pâturage et élevage > Parole à l'éleveur installé

Je me suis reconvertie dans l'éco-pâturage et l'élevage en 2012. D'abord 2 années en étant double actif (professeur et éco-pâtureur), puis j'ai eu une croissance exponentielle en 2014, et je me suis pleinement lancée dans l'activité d'éco-pâturage. J'ai développé une entreprise d'élevage (vente de viande et d'animaux) et une entreprise de prestation de service. J'avais la possibilité d'avoir un seul statut : une société par actions simplifiées, mais ce n'était pas intéressant pour mon cas car j'ai peu de charges. Je ne suis pas propriétaire de foncier, je loue environ 3ha avec un bâtiment et j'ai 20 - 25ha en éco-pâturage (10 - 12 clients). J'ai 166 animaux (brebis Ouessant, Solognotes, Rouge de l'Ouest et chèvre des Fossés).



Conseils / réflexions

A l'aide d'un planning de pâturage du CIVAM, je formalise mon pâturage tournant. J'essaie de laisser au repos les parcelles 3 semaines. En accord avec mon vétérinaire référent, je vermifuge mes animaux au cas par cas. Je facture à l'année et à l'hectare. Le tarif pour des grandes parcelles (>1ha) est autour de 0,20 € /m² et pour des petites parcelles autour de 0,35 € /m². Si la parcelle fait moins de 2 000m², je rajoute un forfait petite surface. Je ne me déplace pas en dessous de 500 €. Je travaille pour des communautés de communes principalement, des entreprises (SNCF), des lycées, ... dans un rayon de 30km autour de chez moi. Mes animaux pâturent principalement des bassin d'orage, en zones rurales / péri-urbaines. Je mets les animaux destinés à la production de viande sur les plus grandes parcelles. Je m'aide de l'application GISMO (35€/an) pour répertorier et suivre tous mes animaux. Dans l'avenir, je trouve intéressante l'idée de créer un groupe de discussions éco-pâturage par département. Un regroupement permettrait, peut-être de négocier une assurance spécifique à notre activité. Il serait aussi intéressant de réfléchir à la question d'un service de remplacement ovins / caprins. Comme tout le monde, nous avons besoin de vacances et aujourd'hui, c'est compliqué de trouver des personnes formées à ce type d'activité.

Je travaille dans un rayon d'actions de 25km autour de chez moi et je souhaite le restreindre au maximum. C'est une des raison pour lesquelles j'ai d'avoir cédé des contrats d'éco-pâturage en 2021. J'ai cédé, en 2021, 20-25% de mes contrats d'éco-pâturage à une jeune éleveuse. Le fait de vendre de la viande en parallèle des prestation d'éco-pâturage me permet de m'en sortir. Sinon je devrais augmenter le périmètre d'intervention. Nous sommes aujourd'hui organisé entre 3 acteurs sur mon secteur, en général tout fonctionne en local et nous nous accordons sur les prix.



L'éco-pâturage : un soutien à l'installation

Témoignages: une opportunité pour préserver les races locales

Eco-pâturage et élevage

Parcours d'installation

Je me suis lancé dans l'élevage en 2015 à 50 ans, j'étais auparavant fonctionnaire territorial. Je savais avant de me lancer que je n'aurais pas assez de terres pour ne faire que de l'élevage. J'ai donc choisi de développer de l'éco-pâturage. J'ai tout financé moi-même, sans aide jeunes agriculteurs. Aujourd'hui, l'éco-pâturage représente une grande part de mes revenus, je ne pourrais pas maintenir l'activité d'élevage sans. J'ai une SARL agricole regroupant l'éco-pâturage et l'élevage. Je suis locataire de 20ha, j'ai 12ha en prêt simple, et entre 35ha en éco-pâturage. J'ai 100 brebis Landes de Bretagne et une cinquantaine de chèvres des Fossés mises à la reproduction tous les ans. C'est suffisant pour moi, je m'en sors seul mais il ne faudrait pas plus. Tous mes animaux vont à la reproduction. Si on met en avant des races locales, il faut faire de la reproduction sinon c'est de l'exposition et les animaux sont réduits à un rôle de tondeuse. Il faut insister sur le fait que ce sont des animaux de ferme. l'arrive à expliquer ma démarche auprès de mes clients. Je vends 40-50 agneaux à partir de 12-15-16 mois pour la viande et aussi des animaux sur pied à des éleveurs. La période d'éco-pâturage s'étale de mars à novembre. L'hiver, les animaux restent sur le siège d'exploitation. J'ai choisi de faire la tonte début janvier avant les mises bas, cela m'évite de courir sur les sites d'éco-pâturage en été. Sur les petits sites, je fais du pâturage tournant et sur les grands sites, les animaux restent sur toute la période de pâturage, le chargement est plus faible mais en conséquence il y a plus de refus de pâturage.



Attention au parasitisme en éco-pâturage. C'est plus facile à la ferme car on observe plus souvent le troupeau et on peut agir plus vite.

Conseils / réflexions

Mes contrats d'éco-pâturage se répartissent équitablement entre gestionnaires publics (collectivités, département) et entreprises. 90% de sites sont à moins d'un quart d'heure de la ferme. Il m'arrive de travailler sur des petits sites pour la gestion de la Renouée du Japon, dans ce cas, j'augmente mes prix car il y a beaucoup de manipulations à faire. J'exige que le terrain soit clos avant d'intervenir, souvent la démarche prend 1 à 2 ans avant de faire le contrat... J'ai eu la particularité et la chance de bien connaitre mon territoire d'installation. Je perds de temps en temps des contrats au profits de projets de construction mais je ne me suis jamais fait doubler par d'autres prestataires. Je me vois encore travailler encore 7 ans puis j'aimerais céder mon exploitation.



Élevage et diversification

Parcours d'installation

Titulaire d'une formation agricole j'ai repris une exploitation en 2007. A l'origine, l'exploitation possédait seulement des bovins pour la viande.

Pour redonner du sens à mon travail, j'ai commencé à

Pour redonner du sens à mon travail, j'ai commencé à m'engager dans une démarche de valorisation du patrimoine génétique local en 2016 avec l'acquisition de traits Poitevins mulassiers et de vaches Maraîchines. J'ai développé l'activité d'éco-pâturage en 2017. L'éco-pâturage a permis de soutenir le développement de mon élevage de chevaux de traits Poitevins. J'ai commencé avec 6 chevaux, 3 sites et 4 hectares pour arriver aujourd'hui à 24 chevaux et 30ha en éco-pâturage. J'ai environ 6-7 naissances / an. L'éco-pâturage me permet de réduire les charges d'alimentation et de promouvoir des races à faibles effectifs. Le chiffre d'affaire de l'activité équine d'éco-pâturage a aujourd'hui dépassé le chiffre d'affaires assuré par la vente de jeunes bovins allaitants. Les revenus provenant de l'éco-pâturage me permettent de rentabiliser mes investissements.



L'atout des chevaux en éco-pâturage, c'est l'investissement plus faible des clôtures qu'avec des chèvres ou des moutons. Ils sont aussi moins difficiles à voler et plus faciles à approcher! La contrainte c'est le véhicule pour le transport et la reproduction difficile.

DE L'ECO-PATURAGE AU PASTORALISME

Enjeux et perspectives

L'étalement urbain, l'intensification des pratiques agricoles et la diminution du nombre d'éleveurs et éleveuses sont des menaces pour la biodiversité de nos territoires. Aujourd'hui, c'est plus de la moitié de la population qui vit en ville et selon le dernier recensement agricole*, il y a en France de moins en moins d'agriculteurs (plus de la moitié des agriculteurs ont plus de 50 ans) et de moins en moins de fermes (100 000 exploitations agricoles en moins entre 2010 et 2020). Ces dernières, en revanche, s'agrandissent sans cesse (surface moyenne de 55ha en 2010 contre 69ha en 2020 > voir graphique ci-dessous). L'aménagement des territoires doit s'adapter à ces enjeux environnementaux. La pratique de l'éco-pâturage est une des réponses à ces volontés de préserver la nature en ville. Le défi est de faire en sorte que la pratique soutienne la création de corridors écologiques pour reconnecter les milieux naturels entre eux.

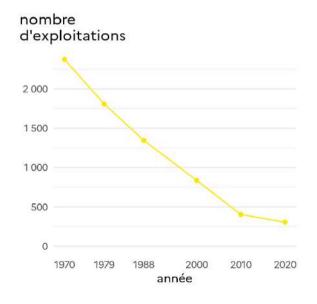
(*) Le dernier recensement agricole dans toute la France (octobre 2020 - mai 2021) est une opération décennale européenne obligatoire. L'objectif est d'avoir une image de la situation de l'agriculture et de son évolution. L'ensemble des résultats est disponible sur Agreste.fr

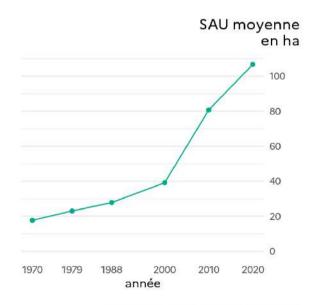
Eléments de définition

Pâturer, c'est l'action de se nourrir en broutant. C'est donc un mode d'alimentation des animaux. Le pastoralisme, c'est une activité d'élevage généralement extensive valorisant par le pâturage des ressources spontanées des espaces naturels. C'est une pratique d'élevage souvent associée aux milieux montagnards. La distinction entre les termes éco-pâturage et éco-pastoralisme est assez floue... Les travaux de C.Eychenne* nous permettent de poser la réflexion suivante : l'ajout du préfixe « éco » invite à intégrer la dimension écologique de la pratique pour l'entretien d'espace. Ensuite, la distinction peut se faire en fonction des intentions et des caractéristiques des surfaces sur lesquelles les animaux se nourrissent. Ainsi, l'éco-pâturage répond davantage à une intention première d'entretien domestiques, d'espaces urbains ou verts surveillance généralement en parcs sans permanente. L'éco-pastoralisme répond plutôt à une intention première d'élevage, avec comme externalité positive la gestion d'espaces, généralement naturels reposant le plus souvent sur des pratiques associées à la mobilité et au gardiennage.

(*) C.Eychenne [2018] - « Ecopastoralisme et écopâturage : éléments de définition et de discussion » .

Évolution du nombre d'exploitations et de la SAU moyenne CA Pornic Agglo Pays de Retz





source: Agreste - recensements agricoles 1970-2020

Les atouts des races locales



Patrimoine

L'agriculture a depuis toujours façonné les espèces animales et végétales, à l'origine sauvage, en sélectionnant les populations les mieux adaptées à leur environnement et à l'utilisation recherchée par l'Homme. Toutes ces races et variétés, avec des caractéristiques différentes pour chacune, forment la biodiversité domestique créée et entretenue par l'Homme. Les directives agricoles d'après guerre ont fortement fait baisser le nombre de races et de variétés. Certaines disparaissent complètement, d'autres doivent leur survie à quelques passionnés (agriculteurs, amateurs, scientifiques, ...) s'inquiétant de cet appauvrissement du patrimoine génétique. Sauvegarder les races locales c'est sauvegarder une partie de notre patrimoine et culture locale. A ces races étaient associées des savoir faire, en voie de disparition, que des jeunes éleveurs et éleveuses s'efforcent de retrouver aujourd'hui.

Biodiversité

« Aujourd'hui alors que les conditions climatiques sont de plus en plus imprévisibles, il se pourrait que les races locales s'avèrent mieux adaptées pour évoluer dans certains milieux et les valoriser. Les mises en garde que l'on entendait il y a trente ans deviennent particulièrement d'actualité. La sauvegarde de ces races, à faibles effectifs maintenant, pourrait se révéler plus tard indispensable pour le maintien d'une agriculture diversifiée, intégrant notamment des systèmes d'élevage différents. De plus, peut-être pourra-t-on trouver dans ces vieilles populations des gènes d'intérêt, dont on ne connait pas l'existence pour le moment, qui s'avéreront peut-être utiles à bien d'autres races. »

Bernard DENIS, Président d'honneur du CRAPAL

Autonomie

Les principales caractéristiques des élevages en races locales? Des systèmes d'élevage en plein air, diversifiés, peu gourmands en investissement matériel, favorisant la diversité du vivant et à proximité des consommateurs. La recherche d'autonomie est possible grâce à la rusticité de ces races adaptées à leur territoire et nécessitant moins d'intervention des éleveurs et des éleveuses (agnelage, vêlage, ...). Les élevages sont diversifiés à l'image des terroirs et s'adaptent le plus possible aux objectifs agroécologiques : préservation de la biodiversité, de la race et de son environnement. Pour plus d'informations, des témoignages d'éleveurs et d'éleveuses sont disponibles sur le site internet du CRAPAL, rubrique « être éleveur de race locale ».

De l'éco-pâturage au pastoralisme

Des opportunités de pâturage à une réelle installation

La gestion des Espaces naturels sensibles *

Exemple du Département de Loire Atlantique

En Loire-Atlantique, 4 230 hectares répartis sur 40 sites sont gérés par le Département, dont 8 sites appartenant au Conservatoire du littoral. Le Département de Loire Atlantique souhaite progressivement valoriser la gestion des milieux naturels par le biais de l'élevage et recherche ainsi à mettre en place des partenariats avec des éleveurs et éleveuses. Pour chaque convention signée, le département construit un cahier des charges répondant aux enjeux environnementaux identifiés sur le site. L'objectif est de trouver des compromis avec des éleveurs et éleveuses intéréssé(e)s pour valoriser les milieux naturels. Des démarches de facilitations pour l'installation agricole sur les ENS sont ainsi possibles et finançables en partie par le Département.

La Fontaine aux Bretons à Pornic

Développement d'une gestion pastorale avec des races rustiques

La Fontaine aux Bretons est un site composé d'une diversités d'habitats : pelouses sèches, prairies humides landes, boisements et mares. Cet espace est en parti pâturé par les brebis et chèvres de Fabien Letort. La gestion du site par le pâturage permet de maintenir le milieu ouvert grâce à l'action du troupeau et ainsi de conserver la diversité floristique tout en soutenant l'activité d'élevage de Fabien Letort. Les races rustiques utilisées (chèvre des Fossés et Landes de Bretagne) correspondent bien à la gestion de ce site car bien adaptées à la vie dans des milieux naturels. Le Département a notamment fait appel à SCOPELA (structure spécialisée dans l'accompagnement de la conception des systèmes herbagers et pastoraux) pour définir au mieux les périodes de pâturage adaptées à l'activité pastorale de l'éleveur et aux enjeux environnementaux identifiés sur le site.

Parole à Gilles Gaudichon,

Technicien milieux naturels Département de Loire Atlantique (44)

Les politiques d'acquisition du foncier se sont peu à peu accélérées ces dernières années. Le Département possède aujourd'hui des ensembles plus cohérents pour la mise en place du pâturage. Auparavant, les parcelles étaient morcelées et petites, la fauche était alors le mode d'entretien principal. C'était notamment le cas du site de la Fontaine aux Bretons. Aujourd'hui, la surface est assez intéressante pour pouvoir la proposer à un éleveur (Fabien Letort). Sur le secteur du pays de Retz, le Département gère près de 335ha (dont 110ha gérés pour le Conservatoire du littoral). Plus de la moitié des sites est pâturée mais nous rencontrons quelques difficultés pour trouver de nouveaux éleveurs et éleveuses pour le reste des surfaces disponibles. L'idée de développer une **démarche** collective de gestion du foncier en intégrant l'ensemble des éleveurs est intéressante.

Le partenariat entre Fabien Letort et le Département repose sur le dialogue et l'adaptation en évitant d'imposer un cahier des charges trop rigide qui pourrait compliquer la gestion de cet espace. L'idée est de pouvoir garder de la souplesse et d'ajuster le pâturage aux enjeux de biodiversité présents sur le site, grâce à de la discussion régulière avec Fabien.



(*) Les Espaces Naturels Sensibles (ENS)

Les ENS sont des zones définies par les Départements. Ces territoires sont des espaces naturels et semi-naturels présentant un intérêt écologique susceptible d'être menacé par des activités anthropiques. Chaque Département met en œuvre sa propre politique ENS.



Parole à Fabien Letort,

Éleveur dans le Pays de Retz (44)

Nous cherchons, entre éleveurs du secteur, à consolider des projets de groupe pour se libérer du temps. L'idée est de se répartir des opportunités foncières en fonction des dynamiques et des besoins. Les prestations d'éco-pâturage permettraient au collectif d'embaucher un berger pour surveiller le troupeau. L'autre partie du temps, la personne embauchée viendrait en aide aux éleveurs. Le berger pourrait aussi être «formateur». Ce serait un moyen pour des porteurs de projet qui pourraient être aide-berger de se tester à l'élevage. Ils pourraient ainsi prendre le temps de se former et de réfléchir sans avoir la contrainte de devoir acheter ses animaux dès le départ. Nous sommes en zone littorale touristique avec une multitude de propriétaires de foncier. Une réflexion est en cours avec le Département et le Conservatoire du littoral pour créer un outil de gestion collectif du foncier sur notre territoire via un groupement pastoral (GP)*. Cet outil est peu connu hors montagne et la procédure pour l'obtention de la reconnaissance du statut de terres à « vocation pastorale » est compliquée et assez chronophage pour le moment.

(*) Les Associations Foncières Pastorales (AFP)

Une AFP désigne un regroupement de propriétaires fonciers privés ou publics au sein d'un périmètre agro-pastoral. Les objectifs sont de faire face à la déprise agricole, de faciliter l'accès au foncier agricole, de mener des travaux d'intérêt collectif (remise en état des friches par exemple). Il existe des AFP libres (libre volonté de se constituer / statut privé) et des AFP autorisées (procédure de constitution sous l'égide du préfet / statut d'établissement public). A l'origine réservées aux zones de montagne, des évolutions législatives ont permis d'étendre la mise en place des AFP dans des zones à « vocation pastorale ». A titre d'exemple, il existe une récente AFP entre Saumur et Montsoreau comprenant 190ha.

Quelques chiffres

La superficie de l'exploitation de Fabien s'étend sur **87ha**, dont principalement des espaces naturels sensibles du département : **40ha** mis à disposition via une convention avec le département sur 6 ans. Le conseil départemental de Loire Atlantique a participé à **50%** du financement des clôtures (*piquet* + *grillage*) sur sa propriété.

Exemple en Maine-et-Loire (49)

Parole à Morgan Lescoet

Éleveuse en cours d'installation (49)

Morgan Lescoet travaille avec un troupeau d'une quarantaine de brebis de Landes de Bretagne et d'une vingtaine de Chèvres des fossés. L'activité de Morgan repose sur la vente de colis de viande d'agneaux, la production de rillettes de cabris ainsi que sur des prestations d'éco-pâturage.

l'entame ma troisième année d'activité en portage CIAP. Mon installation définitive est prévue d'ici le premier semestre 2023. Dans ma recherche de foncier, j'ai une réelle volonté d'aller chercher des ressources fourragères de milieux naturels et semi-naturels qui ne sont pas forcément exploitées mais adaptées aux besoins de mes animaux. J'exploite actuellement une cinquantaine d'hectares avec différents types de conventionnements : baux ruraux, conventions d'éco-pâturage ou des prêts à usage. Ce fonctionnement me permet d'avoir accès à une diversité de milieux et ainsi de programmer mon système de pâturage selon les différentes végétations disponibles. Les contrats d'éco-pâturage s'inscrivent généralement dans la continuité de mon système global et me fournissent les ressources nécessaires à mon activité. La complémentarité des chèvres et des brebis permet de valoriser au mieux les végétations et intéresse généralement les demandeurs de prestations en éco-pâturage.

Plusieurs raisons me motivent à chercher et à accepter ce type de prestations : le soutien de mon activité grâce au revenu supplémentaire ainsi qu'un accès à du foncier pour pérenniser mon exploitation. Les nombreux partenariats avec des vignerons, collectivités et propriétaires privés me permettent de développer mon projet, tout en étant soutenue et accompagnée sur certains d'entre eux par des structures gestionnaires d'espaces naturels.

Parole à Jérôme Tourneur

Chargé d'actions biodiversité Cpie Loire anjou (49)

Le CPIE accompagne collectivités publiques et acteurs privés dans toutes leurs démarches en lien avec l'environnement. Cela comprend la gestion de milieux naturels, y compris dans le cadre d'activités économiques. A titre d'exemple, nous accompagnons, depuis 2022, la carrière de roche massive de « Châteaupanne » à Montjean-sur-Loire. Ce site, bien connu des naturalistes, toujours en activité, est entouré de nombreux espaces naturels dont plusieurs parcelles de pelouses à orchidées particulièrement sensibles. Dans le cadre de mesures compensatoires liées à l'extension de la carrière, une gestion de ces parcelles a dû être mise en place par l'exploitant afin d'assurer la pérennité de ces populations d'orchidées. Nous avons donc du trouver un éleveur de moutons/chèvres pour mettre en place un pâturage adapté. Au vu des faibles surfaces concernées (2,4ha), du type de végétation à gérer (pelouses sèches embuissonnées) et de l'absence de point d'eau il n'a pas été facile de trouver des éleveurs intéressés. Néanmoins, après quelques essais infructueux, nous avons rencontré Morgan Lescoet en 2022. Une convention tripartite tacitement reconductible a été signée entre l'exploitant, le CPIE et l'éleveuse. Les terrains sont mis à sa disposition par le carrier. Morgan se charge de : l'entretien courant des clôtures, l'abreuvements et est rémunérée pour sa prestation par l'exploitant dans le cadre des mesures compensatoires. Le carrier fournit du matériel (électrification des clôtures par exemple), finance la réparation des clôtures et leur entretien si nécessaire. Le CPIE fait le lien entre l'éleveuse et l'exploitant comme conseiller scientifique: en collaboration avec Morgan, nous fixons les objectifs de gestion annuels à atteindre en fonction de l'évolution des milieux.

De l'éco-pâturage au pastoralisme



Le projet Pasto'Loire

Description

Pasto'Loire est un programme d'entretien et de mise en valeur des espaces des bords de Loire par le pastoralisme. C'est une démarche multi partenaires animée par la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels (six conservatoires ligériens sont concernés dont celui des Pays de la Loire). Le projet Pasto'Loire est né du constat de l'abandon progressif du pâturage des bords de Loire (installation difficile de jeunes éleveurs et éleveuses, foncier morcelé, technicité spécifique du pâturage en zone humide, ...). Or, la gestion des zones humides par le pastoralisme joue un rôle important dans:

- * L'atténuation du risque d'inondation (les milieux ouverts agissent comme des « éponges » et assurent le bon écoulement des eaux en minimisant les obstacles à l'écoulement);
- * La préservation et l'enrichissement de la biodiversité domestique et sauvage ;
- * La préservation du **patrimoine culturel** (conduite d'élevage) et **paysager**;
- * Le **soutien à la filière de l'élevage** et le **développement d'un tissu socio-économique** (*transformation*, *commercialisation*, ...) à l'échelle du bassin de la Loire.

La rémunération des éleveurs et éleveuses et la reconnaissance du métier n'est pas toujours à la hauteur de leur investissement ni des services que leur activité rend aux territoires et aux populations. La démarche Pasto'Loire s'engage à valoriser les éleveurs et éleveuses en tant qu'acteurs et actrices clé(e)s de la préservation des fonctions et services rendus par les zones humides alluviales ainsi que de l'économie locale du territoire.

Parole à Bérenger Arnould,

Éleveur ligérien

Comme pour beaucoup de jeunes, les gros investissements restent un obstacle l'installation classique en élevage (foncier, bâtiment, matériels). L'enieu de mon projet d'installation était donc de mener une activité agricole sans avoir à devenir propriétaire de terre ou de contractualiser de baux à long terme. Je suis ce que l'on appelle un paysan « sans terre ». Mes surfaces de pâturage, et donc ma ressource fourragère pour mon troupeau sont en grande partie constituées de terrains dont la présence de moutons se révèle être un atout pour les gestionnaires de milieux naturels. Il ne s'agit pas uniquement d'une activité d'entretien mais bien d'une activité agricole avec une finalité d'élevage corrélée au maintien des derniers parcours pastoraux. L'hiver, mes animaux pâturent sur 45 hectares de vignes, c'est le vitipastoralisme. Je suis défrayé (150€/ha) pour l'installation du matériel et les suivis des troupeaux. En période estivale, les animaux pâturent sur une 50aine d'hectares de coteaux et prairies alluviales. J'ai signé des conventions et des baux ruraux environnementaux avec le Conservatoire d'espaces naturels, la ligue de protection des oiseaux et des collectivités. Actuellement le troupeau est constitué de 110 brebis Roux Ardennaise et Roussin de la Hague, des races rustiques à faible effectif, adaptées au pastoralisme et à ma conduite d'élevage. Les agneaux sont valorisés en vente directe sur le territoire.

Pasto'Loire en quelques chiffres

Sur tout le bassin :

- c'est 2 300ha pâturés et/ou fauchés sur en 2020;
- Plus de 50 communes concernées ;
- 3 000 brebis présentes.



Parole à Perrine Dulac,

Co-fondatrice de Paysans de nature

Paysans de nature est une association nationale née en 2021, issue d'un projet initié en Marais breton (Vendée), puis développé et animé en Pays de la Loire par le réseau LPO. L'objectif de l'association est de créer des groupes locaux de paysans et paysannes motivé(e)s, de gestionnaires d'espaces naturels et d'habitants intéressés par l'alimentation éthique, pour enclencher des transitions favorables à la défense de la biodiversité et multiplier les espaces agricoles favorables à la vie sauvage.

L'accompagnement de nouveaux paysans et paysannes fait partie des objectifs de ces groupes, afin de compléter les outils institutionnels de la protection de la nature (réserves, parcs, espaces naturels sensibles, propriétés des conservatoires...), en y associant les naturalistes, les enseignants, les autres habitants, pour de la mobilisation financière, du soutien technique et moral. Le fonctionnement de Paysans de nature repose sur un portage local (l'échelle territoriale où "les gens se connaissent"), par les gestionnaires d'espaces naturels, en partenariat avec les autres acteurs (associations de naturalistes, d'agriculteurs, de consommateurs, collectivités, établissements scolaires,...).

Les projets d'élevage en races locales portés par des futurs paysans de nature sont intéressants pour la vie sauvage car l'élevage permet de gérer des surfaces conséquentes, et de **répondre ainsi aux enjeux de restauration de la biodiversité en zone agricole et des corridors écologiques**, par exemple dans le cadre des trames vertes et bleues.

En Pays de la Loire, le réseau LPO, qui anime le projet Paysans de nature avec Mayenne Nature Environnement et le CPIE Loire Océane a soutenu l'installation de plusieurs éleveurs et éleveuses en races locales, en partie sur des terrains à vocation écologique ou espaces verts de collectivités. Ce soutien passe par l'animation territoriale : mise en relation des porteurs de projet avec des éleveurs et éleveuses déjà installés, avec des consommateurs pour consolider les études de marché ou mobiliser de la finance solidaire, veille foncière et travail avec la SAFER, valorisation de l'engagement en faveur des biodiversités, mise en œuvre du DPN...



<u>Le Dialogue Permanent pour la</u> Nature (DPN)

Le Dialogue Permanent pour la Nature (DPN) est un des outils participatifs permettant la restauration de la biodiversité. Il consiste à réaliser dans un premier temps des visites de fermes régulières, avec des citoyens du territoire non agriculteurs (naturalistes ou sensibles aux questions de biodiversité, de paysage, d'alimentation) et des pairs, pour y parler d'agriculture et de biodiversité, dans un esprit d'écoute. Dans un deuxième temps, le dialogue se poursuit en réunion de restitution des visites de plusieurs fermes, pendant lesquelles des actions favorables à la biodiversité sont proposées pour chaque ferme.

Sur les terrains "à vocation écologique" ou espaces verts, le DPN est un outil précieux de dialogue annuel entre les éleveurs, la collectivité ou l'entreprise, les habitants du territoire et les gestionnaires d'espaces naturels, qui permet d'ajuster les plans de gestion mais aussi d'étendre le périmètre d'influence de ces espaces, dans la mesure où l'éleveur fera évoluer dans le même sens l'ensemble de sa surface agricole. Le DPN permet aussi d'accompagner l'éleveur dans la consolidation économique de son entreprise, avec un encouragement à passer de la prestation d'éco-pâturage vers le pastoralisme, pour redonner une vocation agro-écologique

Quelques exemples de gestion de milieux naturels par des éleveurs

La réserve naturelle régionale de Pont Barré (Anjou), la réserve naturel régional de Noirmoutier du Polder de

Sébastopol (Vendée), l'Espace Naturel Sensible du Daviaud (Vendée), la station de lagunage de La Barre de Monts (Vendée).





De l'éco-pâturage au pastoralisme

L'avis des collectivités : éco-pâturage ou éco-pastoralisme?

Les collectivités interrogées dans le cadre de cette publication semblent s'accorder sur le fait que l'éco-pâturage est lié à une prestation et donc à une rémunération contrairement à l'éco-pastoralisme qui répond plutôt à des besoins mutuels ne nécessitant donc pas forcément un paiement pour services rendus. Pour ces collectivités et les services départementaux dont certains gèrent des milliers d'hectares, l'éco-pâturage doit être limité à certains types d'espaces et/ou dans le cadre de besoins d'entretien avec des objectifs précis :

- **Du micro-parcellaire** ne pouvant soutenir une activité d'élevage ;
- **Des espaces difficiles d'accès** pour l'agriculteur.rice et/ou avec une fréquentation forte (exemple : zone *enclavée dans un milieu urbain / semi-urbain)*;
- Des espaces concernés par des cahiers des charges très contraignants liés à des enjeux environnementaux forts ou des objectifs d'exploitations précis (ex: entretenir des bassins d'orage, des surfaces d'école, ...);
- Des secteurs où il n'y a pas l'agriculteur.rice volontaire (éco-pâturage choisi en dernier recours).

Pour certains types d'objectifs comme de la réouverture de milieux naturels dans le cadre de la restauration d'un site, certaines collectivités comme le département de la Loire-Atlantique sont également ouvertes à rémunérer ce type de prestation. Les collectivités gérant du foncier et plus précisément des milieux naturels n'auraient donc pas la capacité de rémunérer des prestataires d'écopâturage sur d'importantes surfaces. Ils ne souhaitent donc pas développer des prestations quand les surfaces sont accessibles pour des activités d'élevage avec objectif de production. Néanmoins, elles sont enclines à soutenir des projets en les soutenant financièrement via l'achat de matériel, la mise en place de conventions à titre gratuit ou encore un soutien pour l'accès à du foncier .

Parole à Sandrine Forêt

Chargée de la gestion des milieux naturels Conseil Départemental de la Mayenne (53)

Le département Mayennais est majoritairement rural et agricole. Il y a une volonté politique d'encourager les collectivités du Département à mettre en place de l'éco-pâturage pour favoriser la biodiversité et limiter l'utilisation d'énergies fossiles tout en valorisant les acteurs agricoles mayennais. En 2016, une réflexion a démarré, à l'échelle départementale, afin d'identifier les besoins des collectivités pour proposer des solutions favorisant la mise en place de projets d'éco-pâturage. Un guide et des ateliers de partage d'expérience ont été mis en place. Aujourd'hui, l'activité d'éco-pâturage se développe bien Département, plusieurs structures, pour dans le certaines récemment créées, travaillent des collectivités, des entreprises ou les établissements éducatifs ou médico-sociaux. Il y a aujourd'hui de nouvelles perspectives: l'accompagnement de projets d'éco-pâturage comme vecteur de médiation sociale ou médicale. Ce sont des compétences qui relèvent plus du social et c'est la limite de nos compétences de gestionnaire de milieux naturels. Sont aussi à réfléchir des dynamiques de gestions agricoles, permettant de des milieux non-agricoles pouvant regrouper des surfaces importantes (ENS, espaces en mesures compensatoires, des tourbières ...). L'enjeu est de trouver un équilibre économique et environnemental pour les éleveurs et pour les gestionnaires. Le format n'est pas classique et donc trouver le bon modèle de contractualisation avec des éleveurs et éleveuses intéressé(e)s pour faire pâturer, parfois avec des surfaces conséquentes, est un vrai défi.

53 72 99 44 49 85

Parole à Sophie Gouel et Eric Roirand

Chargée de mission biodiversité Responsable de l'unité technique Conseil Départemental de la Vendée (85)

Sur le territoire vendéen, 2 800ha ont été acquis dans le cadre de la politique ENS du département.

La gestion des espaces est en partie confiée aux communes avec un suivi assuré par le services Nature et Biodiversité du Département. La politique du Département de la Vendée est de collaborer avec des éleveurs et éleveuses pour préserver les milieux naturels en signant des conventions à titre gratuit. Le pâturage contre rémunération se développe pour le moment seulement en dernière nécessité, si aucun(e) éleveur ou éleveuse du territoire concerné n'est intéressé(e). Il y a aujourd'hui une quinzaine de prestataires en éco-pâturage sur le territoire proposant leurs services. La surface entretenue contre rémunération est d'environ 10ha (moins de 1% des surfaces en ENS) et concerne principalement du micro parcellaire, souvent difficile d'accès et/ou avec des contraintes topographiques. Pour les surfaces entretenues en écopâturage, un cahier des charges avec recommandations globales pour respecter les enjeux environnementaux des sites est exigé : rappel des objectifs, période de pâturage, type d'animaux d'élevage, protection des espèces, ... Nous collaborons avec la LPO Vendée et le réseau Paysans de nature pour développer des actions en faveur de la biodiversité en lien avec l'élevage. Nous avons aussi signé une convention de partenariat avec le Conservatoire d'espaces naturels des Pays de la Loire en mars 2022. Les objectifs de ce partenariat sont, entre autres, de coordonner l'action foncière et d'accompagner les collectivités dans la gestion de leurs espaces naturels.

L'agrivoltaïsme

La commission de Régulation de l'Energie (CRE) définit l'agrivoltaïsme comme des installations « permettant de coupler une production photovoltaïque secondaire à une **production agricole principale** en permettant une synergie de fonctionnement démontrable ». On appelle « centrales au sol » les projets agrivoltaïques couplés à du pâturage sur des prairies permanentes. Soutenu par les politiques énergétiques actuelles, le photovoltaïsme est en plein essor. Les développeurs ont en priorité ciblé les zones non agricoles en suivant les orientations nationales. Aujourd'hui, la disponibilité de ces terrains a fortement diminué et c'est désormais vers les terres agricoles que les développeurs se tournent. Afin de permettre le développement raisonné de projets photovoltaïques sur des terres agricoles, en février 2023, une loi a été votée au Sénat et un pôle national de recherche, innovation et enseignement coordonné par l'INRAE a été mise en place.

Le vitipastoralisme

Entretien des vignes par le pâturage lors du repos végétatif de cette dernière (entre novembre et mars). C'est un moyen de limiter le désherbage chimique, le tassement des sols et l'intervention d'engins mécaniques tout en ajoutant des ressources fourragères aux troupeaux et de la matière organique animale à l'activité microbienne des sols. Cette pratique peut paraitre simple à déployer mais cela demande du temps de gardiennage des animaux. Des questions se posent également sur la santé animale liée à l'ingestion de cuivre utilisé comme antifongique en viticulture.

Rémunération des services environnementaux

Depuis février 2020, le ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires et les agences de l'eau ont mis en place une expérimentation de paiements pour services environnementaux (PSE). Les PSE en agriculture rémunèrent les agriculteurs pour des actions contribuant à restaurer ou maintenir des écosystèmes dont la société tire des bénéfices. Le paiement est conditionné à l'atteinte de résultats sur l'écosystème. Les PSE engagent des financeurs privés ou publics ainsi que des agriculteurs considérés comme fournisseurs d'un service environnemental. Le dispositif PSE est conçu pour s'appliquer dans le cadre de projets de territoire avec une adaptation forte aux spécificités locales. Il complète les aides existantes comme les mesures agroenvironnementales et climatiques (MAEC). Il existe une plateforme nationale recensant les projets PSE en place dans les territoires ainsi que les indicateurs retenus. Actuellement la plateforme recense 153 projets (lien vers le site ci-dessous).

https://pse-environnement.developpement-durable.gouv.fr/

> Pour plus d'informations, vous pouvez contacter <u>l'agence de l'eau Loire-Bretagne.</u>

<u>Le sylvopastoralisme</u>

Conduite d'élevage sous couverts arborés conciliant objectifs forestiers et pastoraux. Cette pratique d'élevage consiste à assurer des coupes d'éclaircies sylvi-coles pour stimuler la pousse de l'herbe et des feuilles et relancer la production de bois et fournir aux animaux qui pâturent une diversité de fourrage suffisante. Cette pratique entretient les forêts, maintient les milieux ouverts en limitant l'embroussaillement et donc les risques d'incendies. Face au nombre record de surfaces brûlées en 2022, le sylvopastoralisme se révèle un outil intéressant de prévention des grands incendies. A titre d'exemple, l'ampleur de l'incendie dans les Monts d'Arrée l'été 2022 s'explique en partie par la baisse d'entretien des landes qui avaient laissées place à des arbustes.



Une diversité

situation des 23

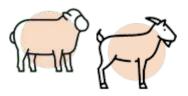
Seuil du nombre de femelles reproductrices en dessous duquel une race



500



1 000



POULE NOIRE DE CHALLANS

Nbre de femelles reproductrice (2022):



Caractéristiques: plumage noir aux reflets verts, assez massive, queue peu abondante, presque horizontale.



POULE LA FLECHE

Effectif non recensé

Caractéristiques : haute sur patte, tête haute avec deux cornes en guise de crêtes et des

oreillons blancs en forme d'amande, plumage noir et une queue en nanache.



CANARD DE CHALLANS

Effectif non recensé

Caractéristiques: corps développé, ample en largeur et longueur,

tête et haut du cou vert, avec collier blanc. Grand plastron blanc. De 2.5 à 3kg.



PORC BLANC DE L'OUEST

Nbre femelles reproductrices (2022): 17

Caractéristiques: robe légèrement rosée sans tâches, oreilles inclinées vers l'avant cachant les yeux. De 1m05 à 1m10 De 350 à 400 kg.



PORC LONGUE

Nbre femelles reproductrices (2021):

Caractéristiques: peau blanche tachetée de noir, oreilles tombantes de chaque côté des yeux, membres fins. De 250 à 300kg.

porc-longue.fr



MOUTON BLEU DU MAINE

Nbre femelles reproductrices (2021):

1 072

Caractéristiques:

tête et membre bleu ardoise, pas de corne, front large dégagé de laine, laine blanche tassée et homogène. De 80 à 130kg.



bleudumaine.org

MOUTON D'OUESSANT

Nbre femelles reproductrices (2020): (2 141)

Caractéristiques :

couleur uniforme (noir, blanc, brun, décoloré), tête fine et régulière, avec des cornes pour les béliers, queue

Brebis 46cm et bélier 49cm (taille maximum à 3 ans)



moutons-ouessant.com

MOUTON LANDES DE BRETAGNE

Nbre femelles reproductrices (2021): 4 164

toisons blanches, noire ou pie avec des mouchetures de brun sur le museau et les pattes. Longue queue touffue. De 50 à 60 cm et de 40 à 65kg.

Caractéristiques :



MOUTON BELLE ILE

Nbre femelles reproductrices (2021): 1 250

Caractéristiques:

toison unie majoritairement blanche avec des taches rousses aux extrémités, laine souvent fine et fermée, sans cornes. De 59 à 61cm et de 45 à 70kg.



moutonsdebretagne.fr

L'ABEILLE NOIRE

L'abeille Noire est l'abeille de nos régions. Elle est adaptée à son environnement, rustique, frugale et moins sensible aux maladies. Menacée d'abandon par l'importation massive d'abeilles étrangères, il est important de la sauvegarder car elle représente un patrimoine génétique pour les générations futures.



MOUTON SOLOGNOT

Nbre femelles reproductrices (2021):

4 721

Caractéristiques:

toison gris beige, tête fine sans corne et sans laine, de couleur châtain roux uniforme. De 60 à 70cm et de 55 à 90kg.



abeillenoire44.fr

à conserver

races du CRAPAL

Pour plus d'informations sur les aptitudes, l'historique et les caractéristiques de chaque race,

rendez-vous sur le site internet du CRAPAL! https://crapal.fr/

est considérée comme menacée d'abandon pour l'agriculture (source INRAe).

6 000



7 500



10 000

CHEVRE DES FOSSES

Nbre femelles reproductrices (2021): 1 321

Caractéristiques:

toison mi longue, grande diversité de robes, cornes assez fines et parallèles, parfois arquées, et enroulées vers l'arrière. De 60 à 85 cm.



chevredesfosses.fr

CHEVRE POITEVINE

Nbre femelles reproductrices (2021): 4 695

Caractéristiques:

brun foncé avec des poils mi longs, dessous et face intérieure des membres blancs. De 73 à 83cm.



chevre-poitevine.org

VACHE BRETONNE PIE NOIR

Nbre femelles reproductrices (2021): 3 300

<u>Caractéristiques :</u>

robe pie noir à dominante noire, petite tête avec de cornes blanches à la base, noirâtres au sommet. 1m17 en moyenne, de 350 à 750kg

bretonnepienoir.com

VACHE SAOSNOISE

Nbre femelles reproductrices (2021):

Caractéristiques:

robe pie rouge, ossature fine, muqueuses claires, cornes blanches ou jaunes généralement dirigées vers l'avant. 1m40 à 1m50 / 800 à 1 200kg.

958

VACHE NANTAISE

Nbre femelles reproductrices (2021):

Caractéristiques : robe à nuance claire, froment plus ou moins gris perle, mufle et cils noirs, membres forts et courts, cornes de couleur jaunes, blanc au départ et noires à l'extrémité.

1m35 à 1m45 / 600 à 1 000kg.

vachenantaise.com

RACES MULASSIERES

racesmulassieresdupoitou.com

BAUDET DU POITOU

Nbre femelles reproductrices (2021):

Caractéristiques : 1m35 à 1m40 300 à 500 kg



TRAIT MULASSIER POITEVIN

Nbre femelles reproductrices (2021):

Caractéristiques:

Rohe variée (gris, noir, isabelle), tête forte et longue, crins abondants. Taille minimum

de 1m60



Caractéristiques : souvent noir, tête grosse avec des grandes oreilles, garrot peu développé

De 1m60 à 1m70



(*) femelles mises à la reproduction avec les propriétaires déclarés

VACHE BLEUE DE BAZOUGERS

Race en cours de reconstitution

Caractéristiques:

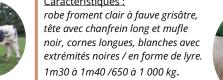
robe pie noire ou pie bleue, cornes croissantes vers l'avant, corps long, charpentés. Taille moyenne à forte corpulence.



VACHE MARAICHINE

Nbre femelles reproductrices (2021):

Caractéristiques :



vache-maraichine.org

VACHE FROMENT DU LEON

Nbre femelles reproductrices (2021):

Caractéristiques:

robe froment clair à foncé. Tête longue et fine, cornes fines et courtes, croissantes relevées. 1m40 en moyenne/ de 500 à 800 kg.

lafromentduleon.com



VACHE ARMORICAINE

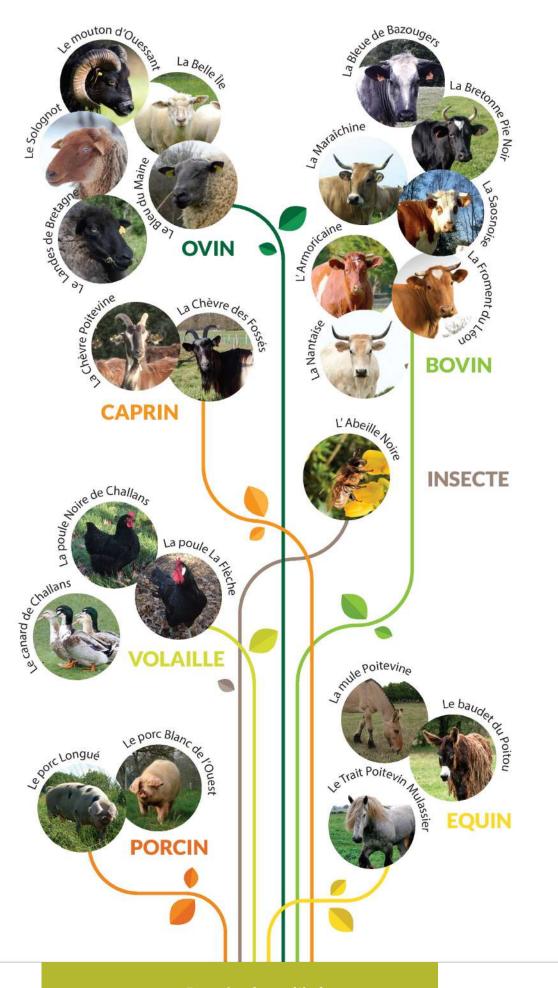
Nbre femelles reproductrices (2021):

Caractéristiques:

robe rouge avec quelques tâches blanches, cornes développées en croissant vers l'avant.



587



?

Besoin de + d'infos

sur les races à faible effectif ?

Rendez-vous notre site internet : https://crapal.fr